

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek  
Information Schweiz  
**Band:** 18 (2003)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** AG BBS 2003

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Rapport de l'Assemblée générale du 12 septembre 2003, à Bellinzone

Cette année encore, l'Assemblée générale 2003 est précédée d'un *bloc d'information* sur des projets de la BBS.

Au début, *Danielle Mincio* nous parle du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (informations détaillées voir <http://www.itu.int/wsis/index.html>). Les bibliothèques jouent un rôle-clé dans la Société de l'Information en donnant libre accès à l'information à toutes les couches de la population et en soutenant leur public dans la recherche d'informations de qualité.

Lors d'une journée de réflexion, le 12 juin 2003, le rôle des bibliothèques dans la Société de l'Information fut discuté. Les résultats de ces discussions constituent la base du document «Les bibliothèques suisses dans la Société de l'Information: Déclaration de principes et plan d'action des bibliothèques et bibliothécaires suisses», qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale 2003. Ce document donne des arguments concernant le rôle des bibliothèques dans la Société de l'Information et contient aussi un appel aux pouvoirs politiques de soutenir les bibliothèques dans la réalisation du plan d'action.

Ensuite, *Christian Relly* nous présente, au nom du groupe de travail droit d'auteur, les «Thèses sur les relations entre les bibliothèques et les auteurs». Ce papier, qui est également soumis au vote à l'Assemblée générale, vise à porter à la connaissance des auteurs et des sociétés de gestion de droit d'auteur que les bibliothèques jouent un rôle particulier dans ce contexte et de veiller à ce que ce rôle soit respecté lors des révisions de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins actuellement en cours. Les thèses contiennent des arguments pour les discussions avec les politiques, lors desquelles il importe de préciser que les bibliothèques agissent toujours dans l'intérêt de leurs usagers, et non pas dans le leur.

En plus, *C. Relly* nous informe que les factures de ProLitteris pour la perception des redevances de reprographiques augmenteront de 30% à partir de 2004. Ainsi, les nouvelles redevances pour les copies électroniques (TC 9) seront perçues. (Pour de plus amples informations voir [www.bbs.ch](http://www.bbs.ch), Documents et publications, et *Arbido* 9/03).

En tant que président du groupe de travail statistique, *Wilfried Lochbühler* nous informe sur les résultats de la mise en consultation de la nouvelle statistique des bibliothèques suisses – les prises de position furent nombreuses et positives dans la plupart des cas – et sur la préparation de l'enquête pilote, effectuée entre temps. Dès maintenant jusqu'en février 2004, le groupe de travail élabore, sur la base des résultats révélateurs de l'enquête pilote, la version définitive de la statistique qui devrait pouvoir être introduite au printemps 2004.

Pour terminer, *Matthias Müller*, membre de la commission de communication, fait un rapport intermédiaire sur le projet «management d'informations et de documents à la BBS». La phase d'analyse est terminée. Pendant la phase de concept, il s'agit maintenant de définir les thèmes principaux, d'inventorier et de compléter le matériel existant, d'en constituer des dossiers et de définir, à l'aide d'un dossier pilote, les ressources nécessaires. Sur la base de ces travaux préliminaires, la commission de communication élaborera un concept détaillé permettant au Comité-directeur de décider de la mise en œuvre du projet.

### Voici les résultats les plus importants de l'Assemblée générale statutaire:

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2002, le rapport annuel du président, le budget révisé 2003 ainsi que les budgets 2004–2005 sont adoptés. Les comptes annuels 2002, avec un déficit de fr. 75 000.–, sont également adoptés. Ce déficit est dû avant tout au fait qu'un client important d'ILL99 refuse, pour des raisons juridiques, de payer ses factures. L'adoption des comptes est liée à l'obligation du Comité-directeur de prendre des mesures juridiques.

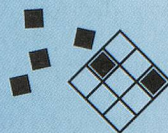
### Cotisation réduite pour membres à la retraite

Le Comité-directeur propose une cotisation réduite de fr. 50.– pour les membres à la retraite. Cette proposition est adoptée. Les cotisations des membres individuels et collectifs sont maintenues.

### Programme de travail 2004

Le programme de travail 2004 avec les trois points prioritaires

- 1) Représentation des intérêts des bibliothèques auprès des instances politiques et promotion de l'image des bibliothèques auprès du public



## Zertifikat in Archiv- und Informationswissenschaft: Die Archive in der heutigen Gesellschaft

Bestärkt durch den grossen Erfolg bei der ersten Durchführung, hat das Comité scientifique beschlossen, den Zertifikatskurs von Oktober 2004 bis März 2006 ein zweites Mal durchzuführen. Der Kurs wird wiederum organisiert durch den «Service de formation continue» der Universität Lausanne, in Partnerschaft mit dem Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare (VSA) und den Universitäten Bern und Genf. Das Programm wurde leicht modifiziert zugunsten der Informationswissenschaft und aufgrund der gemachten Erfahrungen bei der ersten Durchführung des Kurses. Jedes Modul umfasst 50 Unterrichtsstunden.

- Modul 1: Theoretische Grundlagen (Hauptdozent: Christoph Graf)
- Modul 2: Records Management (Hauptdozent: Peter Toebak)
- Modul 3: Archivische Funktionen und Methoden: Grundprinzipien und vergleichende Erfahrungen (Hauptdozent: Gilbert Coutaz)
- Modul 4: Archive und Informationswissenschaft (Hauptdozent: Hans-Peter Frei)

Ein detaillierter Prospekt und das Anmeldeformular können bezogen werden bei: <http://www.unil.ch/sfc>

## Certificat de formation continue en archivistique et sciences de l'information: Les Archives dans la société d'aujourd'hui

Fort du succès de la première session du certificat, le Comité scientifique a décidé de reconduire cette formation d'octobre 2004 à mars 2006. Elle est de nouveau organisée par le Service de formation continue de l'Université de Lausanne, en partenariat avec l'Association des archivistes suisses (AAS) et en collaboration avec les Universités de Berne et de Genève. Quelques modifications ont été apportées au programme, pour l'élargir aux sciences de l'information et tenir compte des expériences faites pendant la première session. Chaque module comportera 50 heures de cours.

- Module 1: Fondements théoriques (enseignant principal: Christoph Graf)
- Module 2: Records management (enseignant principal: Peter Toebak)
- Module 3: Fonctions et méthodes archivistiques: principes fondamentaux et expériences croisées (enseignant principal: Gilbert Coutaz)
- Module 4: Archives et sciences de l'information (enseignant principal: Hans-Peter Frei)

Prospectus détaillé et formule d'inscription à l'adresse suivante: <http://www.unil.ch/sfc>

- 2) Analyse de la situation et perspectives après 10 ans de formation I+D
- 3) Formulation et mise en œuvre du nouveau concept de communication (interne / externe) est adopté. L'Assemblée générale donne également son assentiment au document «Les bibliothèques suisses dans la Société de l'Information» et aux «Thèses sur les relations entre les bibliothèques et les auteurs». Tous les documents peuvent être

consultés sous [www.bbs.ch](http://www.bbs.ch), Documents et publications.

### Calendrier 2004

Conseil consultatif: mercredi 3 mars, à Berne.

Assemblée générale: vendredi 17 septembre, dans la région de Berne. ■

Marianne Tschäppät

Deutschsprachige Version  
→ [www.bbs.ch](http://www.bbs.ch)